

se propose-t-il d'assumer les diverses fonctions qu'exerce cet organisme en Angleterre. Il s'oppose au principe de la représentation provinciale dans le cabinet. Tant que ce principe sera appliqué nous ne pourrons avoir de partis nationaux. N'eût été de ce principe de la représentation provinciale, nous aurions pu nous satisfaire d'un cabinet plus restreint.

L'amendement est rejeté à la pluralité des voix; le projet de loi est lu pour la 3^e fois et adopté.

LA COURONNE ET LE GOUVERNEMENT

Le bill de **Sir John A. Macdonald** visant à assurer une plus grande sécurité de la Couronne et du gouvernement est lu pour la 3^e fois et adopté.

LES FORTIFICATIONS

Sur la motion de **Sir G.-É. Cartier**, la Chambre reçoit le rapport du comité plénier relatif à l'étude de certaines résolutions prévoyant une somme d'au plus 1,110,000 livres sterling destinée à aménager des ouvrages de fortification pour la défense de Montréal et d'autres villes; un bill fondé sur ces résolutions est déposé et inscrit pour 2^e lecture demain.

NAVIGATION DANS LES EAUX CANADIENNES

Sur la motion de **Sir John A. Macdonald**, la Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Cameron (Huron), pour l'étude du projet de loi concernant la navigation dans les eaux canadiennes.

Le comité lève la séance et fait rapport du bill. Le rapport est agréé et le bill est inscrit pour 2^e lecture demain.

LA FONCTION PUBLIQUE

La Chambre se forme en comité, sous la présidence de M. Blanchet, pour l'étude de certaines résolutions relatives à la fonction publique.

Le comité lève la séance, fait rapport des résolutions et le rapport est inscrit pour présentation demain.

LE FONDS DU REVENU CONSOLIDÉ

Sur la motion de **l'hon. M. Rose**, le projet de loi concernant le Fonds du revenu consolidé est lu pour la 2^e fois, et la Chambre se forme en comité plénier, sous la présidence de M. Blanchet, pour l'étude de ce bill.

[M. Mills.]

L'hon. M. Holton profite de l'occasion pour demander une fois de plus au gouvernement d'exposer les raisons qui ont poussé les représentants de l'ancien gouvernement du Canada, à Londres, de modifier les subventions fixées par la conférence de Québec. Cet exposé pourrait être fait demain ou après-demain.

Sir John A. Macdonald dit que le gouvernement actuel est différent de celui qui était alors au pouvoir; cependant, comme il y a dans le cabinet actuel des membres du gouvernement en question, il n'a aucune objection à se rendre à la demande du député de Châteauguay.

Le comité lève la séance et fait rapport de la mesure, le rapport devant être présenté demain.

LE TABAC

L'hon. M. Howland propose que la Chambre se forme en comité pour l'étude de certaines résolutions concernant l'importation du tabac. Il fait remarquer qu'à tout prendre l'écart entre les quantités de tabac importées ou produites au pays, d'une part, et les quantités qui sont indiquées comme ayant été consommées, d'autre part, est si grand qu'il semblerait qu'on a utilisé et consommé beaucoup plus de tabac que la quantité sur laquelle le gouvernement a perçu des droits. Le commerce de la préparation du tabac peut se faire avec de si faibles capitaux et dans des locaux si restreints, qu'il est très facile de frauder le fisc. Il suffit d'une mise de fonds de \$50 pour l'achat de couteaux, ainsi que d'une chambre de 8 pieds carrés, pour maintenir au travail quelques cigarières et exercer ainsi un commerce lucratif. Il est donc très difficile de combattre la fraude fiscale. Désireux de remédier à la situation, le gouvernement a décidé d'assumer intégralement le contrôle du tabac. Il propose que l'importation du tabac soit limitée à certains ports et que le gouverneur général ait le pouvoir d'étendre cette restriction lorsqu'il juge que la chose est dans l'intérêt public; puis il propose que le tabac ainsi importé soit conservé en entrepôts douaniers et ne soit libéré que pour l'exportation ou moyennant une preuve que ledit tabac a été inscrit dans les livres d'un fabricant autorisé. Il espère être ainsi en mesure de dire exactement quelle quantité de tabac a été importée et préparée, ainsi que l'endroit où cela s'est fait. De cette façon, on pourrait accroître considérablement, croit-il, les per-